

Les vrais ennemis de la culture québécoise

Gaston Laurion

Number 17, February 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56843ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Laurion, G. (1975). Les vrais ennemis de la culture québécoise. *Québec français*, (17), 11–12.

les vrais ennemis de la culture québécoise

Il est faux de prétendre qu'une association comme l'A.Q.P.F. ne doit s'intéresser qu'à l'aspect strictement professionnel de la vie de ses membres, c'est-à-dire à leurs conditions de travail et à la pédagogie. Aussi bien se rend-on vite compte, lorsqu'on aborde ces domaines, que les forces déterminantes qui s'y exercent sont celles mêmes qui dominent l'ensemble de notre société. Les ignorer pour ne s'attaquer qu'aux causes immédiates d'une situation, c'est se vouer à l'échec ou à l'obtention de résultats médiocres, sinon illusoire. Toute action efficace exige que nous fassions l'effort de remonter aux sources de nos problèmes et que, sortant d'un isolement qui ne peut nous être que fatal, nous insérons notre projet dans notre globalité sociale. Notre combat de professeurs de français est celui de tous les Québécois pour l'acquisition de leur liberté économique et culturelle, dans un Québec français.

LE JOUAL

Dans le domaine pédagogique, je ne traiterai qu'une seule question maintes fois débattue, mais qui soulève toujours des controverses, celle du «joual», ou du «québécois», comme on entend souvent de nos jours. Disons tout de suite qu'il ne peut s'agir là que de la mauvaise langue québécoise, car la vraie, la bonne langue québécoise, elle, reste du français. Bien entendu, les écrivains québécois qui le désirent sont parfaitement libres, tout comme Molière et d'autres le firent avant eux, d'utiliser dans leurs oeuvres une langue populaire modifiée, — je dis bien *modifiée* puisque c'est une langue partiellement refaite qu'ils nous offrent. Cet instrument leur permet, quand ils ont du talent, de donner une tonalité particulière à leur texte, sans en détruire la qualité. Le problème se présente lorsqu'on veut conférer une valeur mythique à cette langue et faire d'elle le symbole de notre identité québécoise. On prétend alors à tort que nous ne parlons pas le français, mais le québécois, et que c'est cette dernière langue que l'on devrait normalement enseigner dans nos écoles.

Or le rôle de l'école, au Québec comme ailleurs dans le monde, ne consiste certainement pas à transmettre des régionalismes ou une langue populaire appauvrie, qui, au surplus, risque d'être artificielle. La langue populaire s'apprend dans la rue ou dans les tavernes, si on ne la connaît déjà et si l'on y tient absolument. À l'école, on se doit d'enseigner une norme, d'enrichir le fonds syntaxique et lexical déjà existant chez l'élève afin de doter celui-ci d'un instrument précis qui lui permette de mieux s'exprimer et de mieux communiquer avec autrui, au Québec et ailleurs dans le monde. Ceux qui voudraient faire du «joual» cet instrument d'expression et de communication nous rendraient un fort mauvais service s'ils y parvenaient. Munis d'une langue inadéquate et connaissant mal le français, les Québécois en seraient un jour réduits à utiliser l'anglais, — qui est d'ailleurs une composante du «joual», — pour exprimer, comme certains le font déjà, des réalités complexes ou communiquer avec les autres peuples.

LE BILINGUISME IMPOSÉ

Si nous nous plaçons maintenant sur le plan de l'idéologie étrangère, un autre mythe nous apparaît tout aussi néfaste que celui du «joual». C'est celui du bilinguisme ou plutôt de la nécessité absolue pour un francophone de connaître l'anglais dans le «contexte nord-américain» qu'invoquent, après d'autres qui y ont intérêt, les auteurs du *Plan de développement de l'enseignement des langues*. Car la notion de bilinguisme, ne l'oublions pas, implique une contrainte, une obligation, celle de connaître une langue étrangère bien précise et pas une autre. Dans le cas qui nous occupe, cette langue est celle de nos quelque 220 millions de voisins, des anglophones, qui dominent l'économie et, j'insiste sur ce point, la culture nord-américaine. Faut-il tirer de cette situation dangereuse, comme le font notre ministre de l'Éducation et beaucoup de nos dirigeants, la conclusion spéieuse que nous devons tous apprendre la

langue de ceux qui nous exploitent pour survivre en Amérique du Nord? Étant donné l'indiscutable position de force de l'anglais, ce serait là assurer notre «louisianisation» ou notre assimilation. Comme l'écrit Gilles Dorion, notre président national, en invoquant l'exemple des nations qui composaient l'Empire romain, «du jour où les peuples colonisés ont *subi* le bilinguisme, leur langue a commencé à disparaître». S'il doit y avoir bilinguisme au Québec, ce ne peut être, ayons enfin le courage de l'affirmer clairement, que pour la minorité anglophone afin qu'elle puisse vivre en paix sur un sol français. Nous de la majorité, ce que nous voulons c'est la liberté de nous cultiver, c'est-à-dire, entre autres, celle d'apprendre les langues étrangères de notre choix et suivant nos besoins. La liberté démocratique ne suppose pas, en effet, qu'on traite tout le monde de la même façon, n'exigeant des anglophones qu'ils apprennent le français que si, en contrepartie, nous apprenons l'anglais (voir l'Art. 44, par.2 de la Loi 22). La liberté en démocratie doit toujours servir, non pas exclusivement mais en premier lieu, les intérêts de la majorité. Comprendons-le enfin comme les Anglo-Saxons l'ont eux-mêmes depuis longtemps compris, et nous cesserons alors de mettre en danger l'équilibre psychique et le développement intellectuel de nos enfants en les envoyant à l'école anglaise.

LE MYTHE AMÉRICAIN

Le mythe de la nécessité et même de la supériorité de l'anglais, dans notre société, a comme pendant celui de l'empire culturel français qui menacerait notre identité québécoise. Il y a quelques années, ce fut le scandale Hachette, plus récemment la question explosive des Goncourt, puis celle du prix des *Nouvelles Littéraires*. Chaque fois qu'un organisme français veut exercer chez nous quelque influence culturelle, en y voyant bien entendu son avantage comme il est normal dans des relations entre adultes, nous assistons à une levée de boucliers, et les gardiens infantiles de notre identité

québécoise y vont tous de leur couplet scandalogène. Comme si la France constituait pour nous une menace culturelle! Nous perdons une précieuse énergie et la force motrice de notre orgueil à nous lamenter sur des brouilleries alors que le véritable ennemi est déjà si bien installé dans nos murs que nous ne le remarquons même plus, le confondant avec nos alliés: toute cette publicité conçue à l'étranger pour faire de nous des consommateurs au goût américain; *Reader's Digest* et les revues américaines; McGraw-Hill, Prentice-Hall, Holt and Reinhart et les autres qui inondent notre marché et nos institutions d'enseignement de manuels traduits nourrissant nos élèves d'une pensée étrangère. Et que dire de toutes ces universités et de ces riches fondations qui paient le prix fort pour éloigner les jeunes Québécois de l'Europe et les inciter à étudier ou à faire des recherches aux Etats-Unis? Voilà l'empire culturel qui menace vraiment notre identité québécoise. Il serait

temps qu'au lieu de proposer que nous devenions des «Américains français» pour résoudre nos difficultés, nous distinguions les influences bénéfiques ou même tout simplement acceptables des vrais ennemis de notre survivance. Car notre indépendance politique ne suffira pas à assurer celle-ci si nous sommes culturellement aveugles ou daltoniens.

En conclusion, je citerai de nouveau Gilles Dorion: «L'heure de l'intolérance a sonné», disait-il à Drummondville. Eh bien oui! si nous voulons rester québécois et donc français, nous ne devons plus tolérer qu'on nous abuse au moyen d'une loi hypocrite, dont les répercussions ne peuvent être que néfastes pour la qualité de notre enseignement. Nous ne devons pas tolérer une bilinguisation qui ne peut mener qu'à la disparition ou à la créolisation de notre langue, au profit de l'anglais. Nous ne devons plus tolérer d'enseigner le français à des élèves qui pensent que c'est l'anglais qui leur permet-

tra de gagner leur vie, à des élèves à qui l'on fait croire, en méprisant le français ou en le reléguant dans le monde onirique, que l'anglais est la langue exclusive de la technique et des affaires, de tout ce qui compte dans la vie. Lorsque nous serons devenus conscients des idéologies qui menacent véritablement notre identité québécoise, lorsque nous saurons distinguer nos amis culturels de nos ennemis, lorsque nous aurons réussi à faire sérieusement du français la seule langue officielle du Québec, alors nous aurons acquis le droit d'enseigner paisiblement le français à nos compatriotes, en ne nous occupant que de questions pédagogiques.

Gaston Laurion
président de la section
de Montréal de l'A.Q.P.F.

(*extrait du rapport «moral»
présenté à l'assemblée générale
du 23 novembre, à Saint-
Hyacinthe.*)

APPRENDRE À LIRE

la prédiction de l'apprentissage de la lecture est sensible à l'action pédagogique *

Les travaux relatifs à l'apprentissage de la lecture, à sa préparation et à ses avatars ont tour à tour mis l'accent sur les particularités psychologiques des enfants et sur les institutions caractérisées dans leur ensemble (la société, la famille, la méthode). Fidèle au cadre scolaire et attentif à observer individuellement les écoliers à leur poste de travail, nous nous appliquons depuis une décennie à saisir les faits pédagogiques en direct et en gros-plan susceptibles d'expliquer la transformation de l'aptitude à apprendre en capacité et les éventuels ratés de cette transformation.

LA VALIDITÉ DES TESTS PRÉDICTIONNELS.

Auteur du premier instrument en français de cette sorte (la Batterie Prédictive de l'apprentissage de la lecture)¹, nous avons eu à nous préoccuper de cas d'enfants pour lesquels la prédiction ne se réalisait pas. Bien qu'ils réduisaient la validité de notre test, ces cas n'étaient pas pour nous déplaire car ils accréditaient notre conception de l'aptitude à apprendre à lire: en effet, quand nous cherchons à l'évaluer chez un enfant de 5 ans, nous ne prétendons nullement révéler

une donnée congénitale et organique. Nous nous limitons à caractériser présentement un ensemble d'habiletés psychologiques répertoriées sans prétention à l'exhaustivité mais avec clarté et qui, chez cet enfant candidat à l'apprentissage de la lecture, fera que la tâche sera plus ou moins facile.

Nous considérons donc l'aptitude comme un effet du vécu de l'enfant. Or, un enfant de 5 ans a déjà beaucoup vécu et s'est trouvé, selon une variabilité inouïe, plus ou moins heureusement sollicité par son entourage, plus ou moins bénéficiaire d'expériences éducatives. Dans cette perspective il est facile d'admettre qu'une variation